



# Inventaire participatif des zones de plantations d'arbres

---

Direction de Quartier Ouest

24.01.23



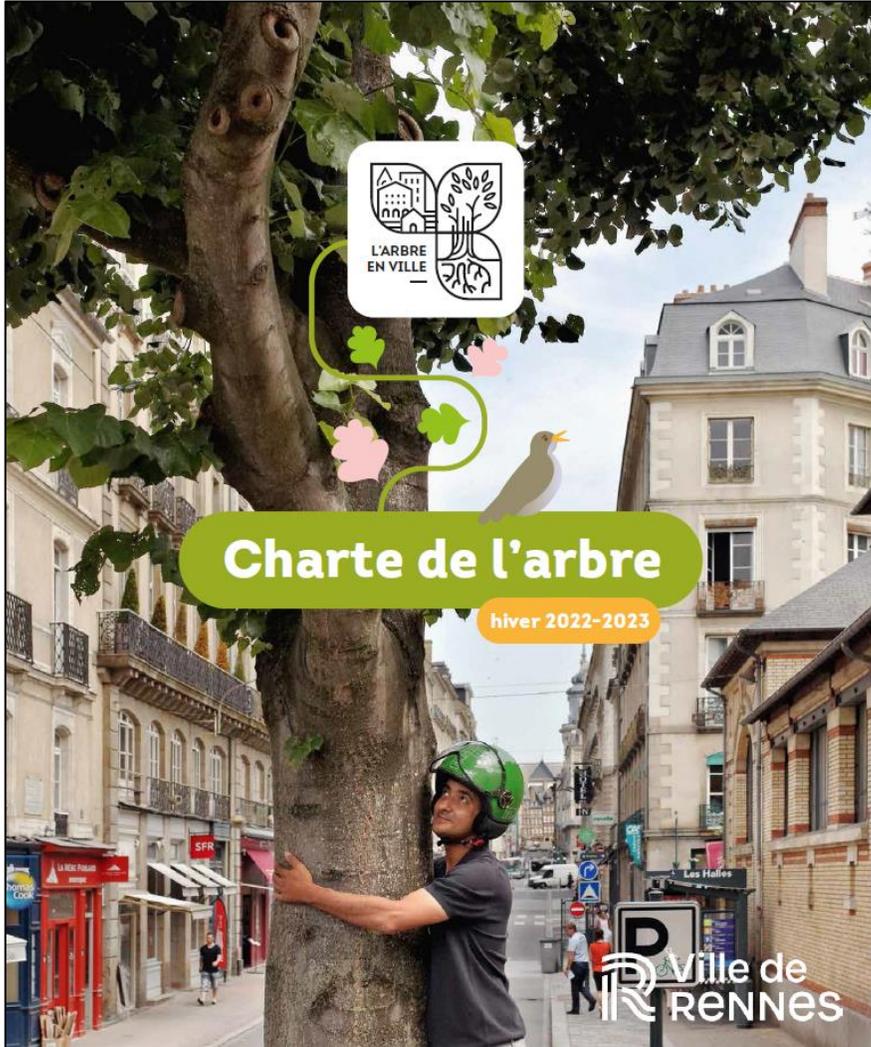
# Contexte & objectifs de la démarche

---

Eloïse GABORIAU / Chargée de mission patrimoine et végétalisation (Service Maitrise d'ouvrage, unité biodiversité)



# Démarche de la charte de l'arbre



## Les objectifs

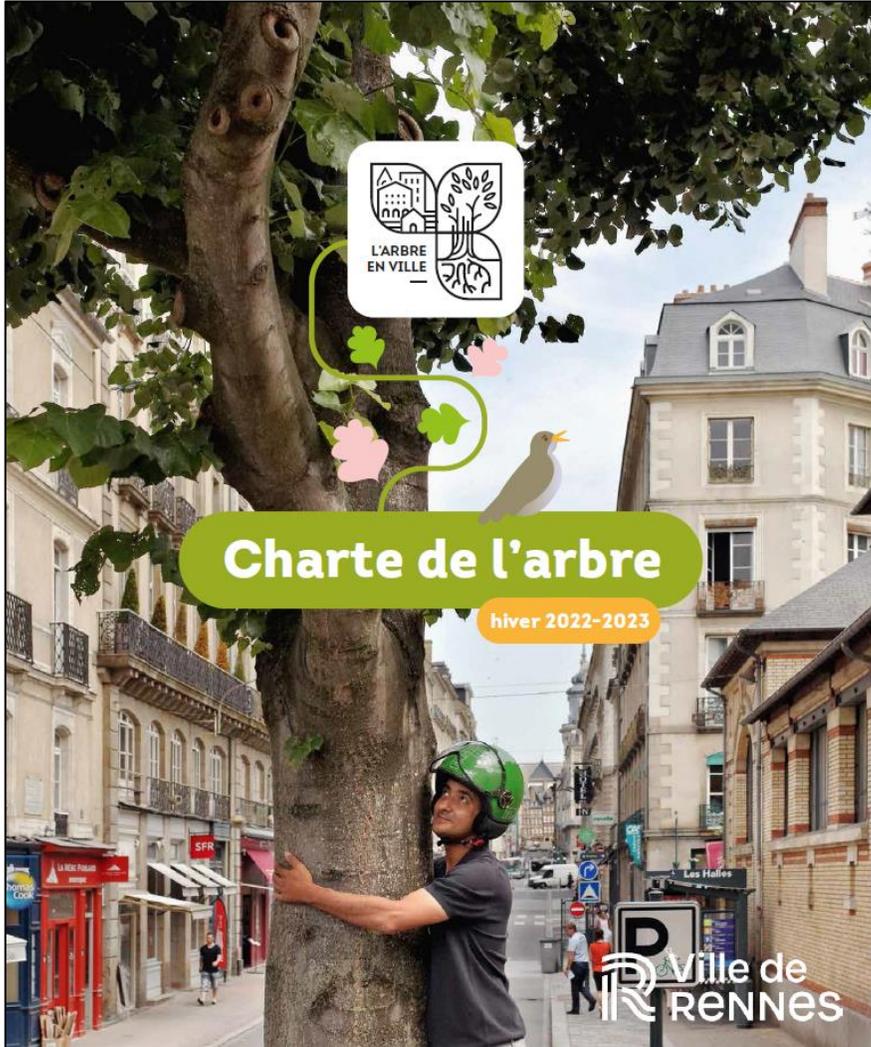
- **Promouvoir l'arbre en ville** et développer sa présence
- Prendre des **engagements quantifiables** de la part de la ville et des autres acteurs de l'arbre.

## Les limites & opportunités

- **Limite** : Engagements basés sur le volontariat sans engagement autre que moral
- **Opportunité** : Permettre un engagement collectif autour de l'arbre au sein des structures.



# Démarche de la charte de l'arbre



## 2019 : **Début de la démarche**

- Création de la commission « arbre dans la ville » : représentants citoyens, chercheurs, experts de l'arbre, associations naturalistes

## 2020-2021 : **Écriture de la charte de l'arbre**

- Réflexion des engagements de la ville de Rennes et des autres acteurs de l'arbre
- Fin 2021 : Démarche adoptée par le conseil municipal

2022 :

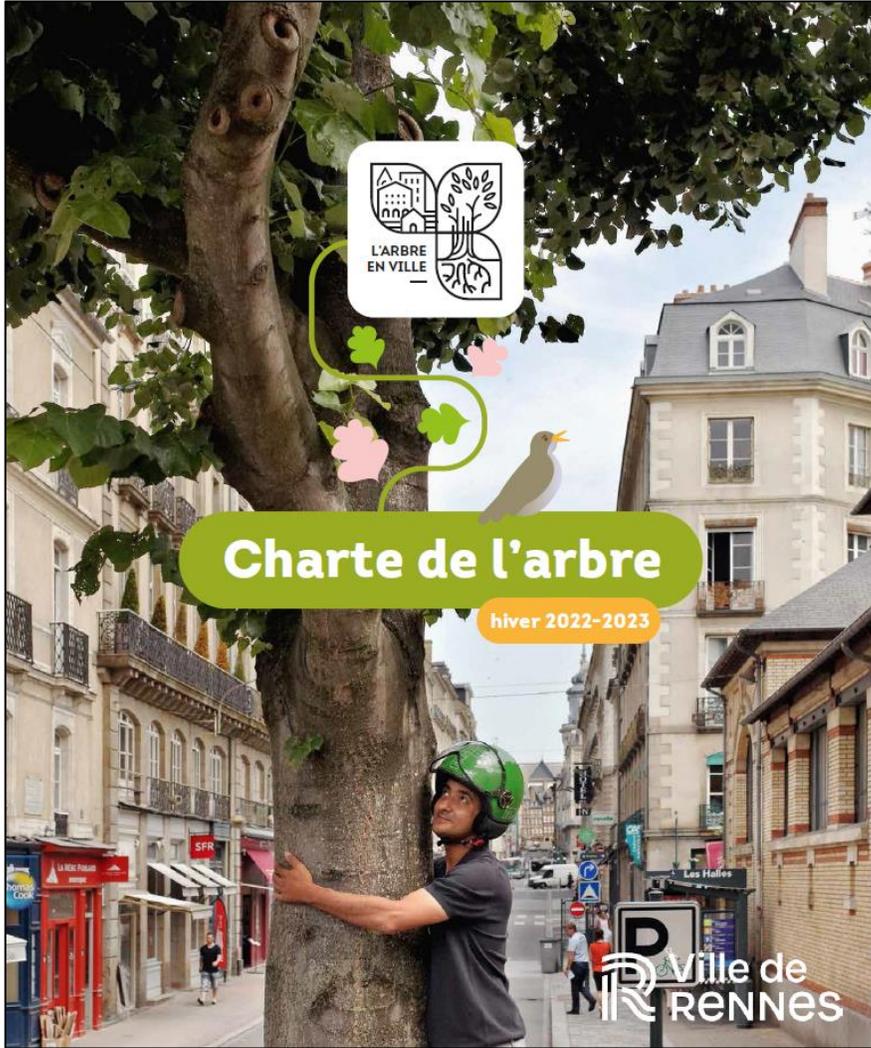
## **Signature de la charte de l'arbre**

- Mars 2022 : 1<sup>ère</sup> cession de signature
- Novembre 2022 : 2<sup>e</sup> cession de signature

## **Début de la phase opérationnelle**



# Démarche de la charte de l'arbre



## Partie 1 — p.6

**L'arbre en ville : enjeux, bienfaits et gestion**

## Partie 2 — p.39

**Les ambitions et 33 engagements de la Ville de Rennes**

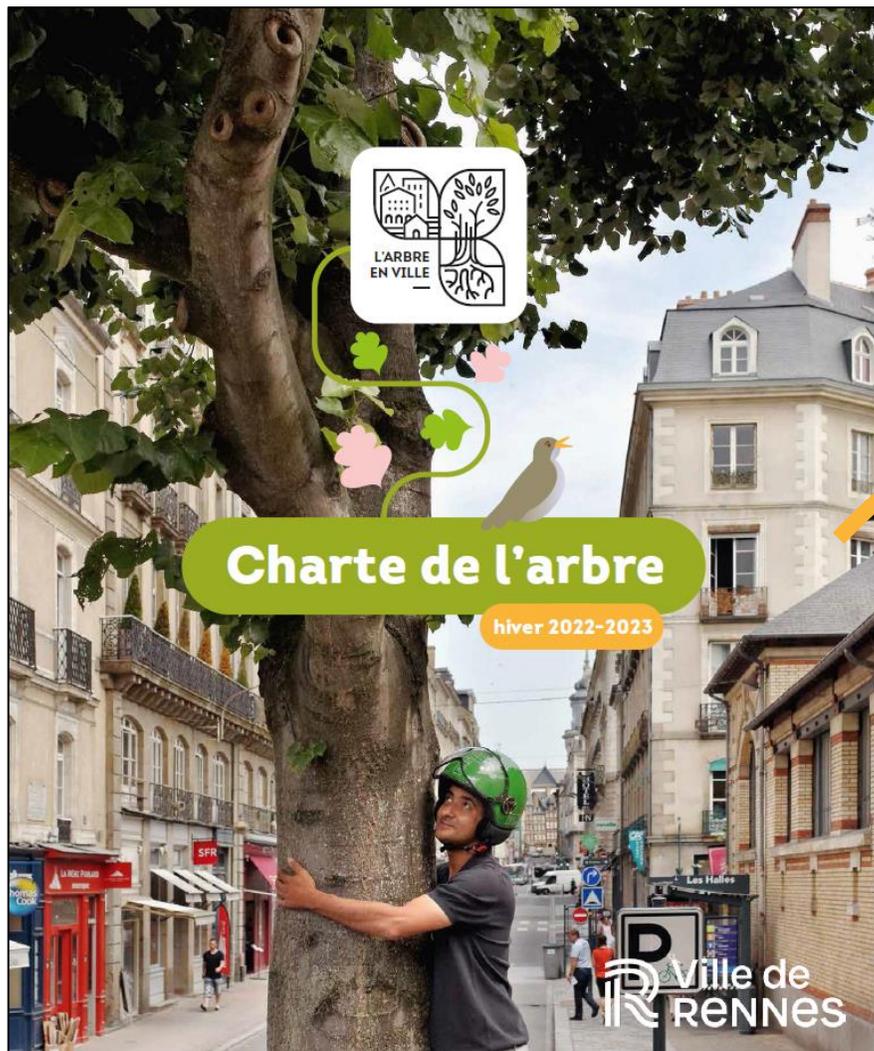
## Partie 3 — p.48

**Les engagements des partenaires**

- Les promoteurs immobiliers
- Les concessionnaires de réseaux
- Les propriétaires fonciers
- Les bailleurs sociaux
- Les entreprises
- Les acteurs associatifs et de la recherche
- Les aménageurs



# Démarche de la charte de l'arbre



Développer des typologies différenciées de plantations

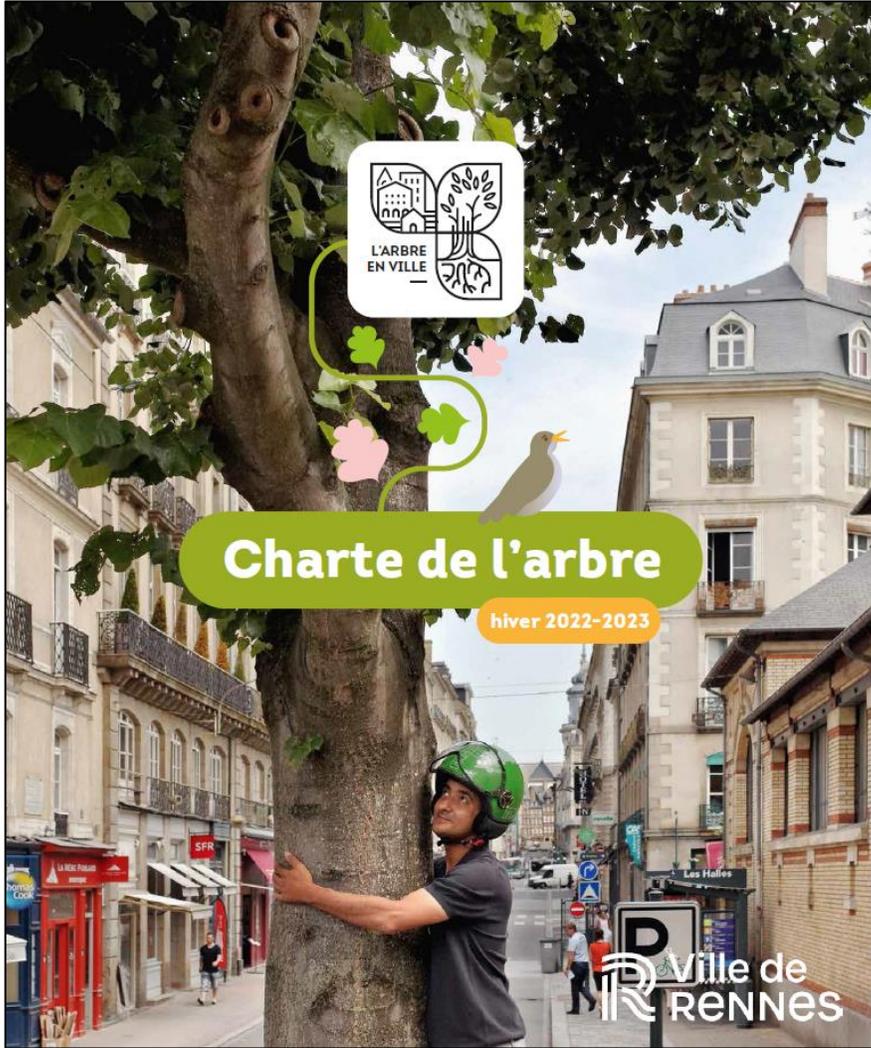
**30**

**Privilégier les plantations dans des endroits à forts enjeux**

→ **Organiser un recensement participatif des zones qui pourraient potentiellement être plantées**



# Démarche de la charte de l'arbre



## 2022 : Inventaire participatif des zones à planter

- Direction de Quartier Nord-Ouest : Villejean, Saint-Martin et Beauregard

## 2023 : Inventaire participatif des zones à planter

- Direction de Quartier Ouest : Lorient - Bourg l'Evesque - La touche - Moulin du comte (Q3) ; Cleunay - Arsenal Redon - Courrouze – Apigné (Q9)



# Méthode de travail

---

Olivier BAUMGARTNER / Responsable de l'unité  
de maintenance Ouest



# La demande

**Objectif** : Faire appel à votre connaissance du quartier pour recenser les zones où nous pourrions potentiellement planter **des arbres**



*Arbres d'alignement*



*Haies bocagères*



*Arbres isolés*



*Vergers*



*Bosquets*



# La demande

Travail en autonomie mais avec des outils à votre disposition

Livret méthode « Les contraintes de plantations d'arbres »

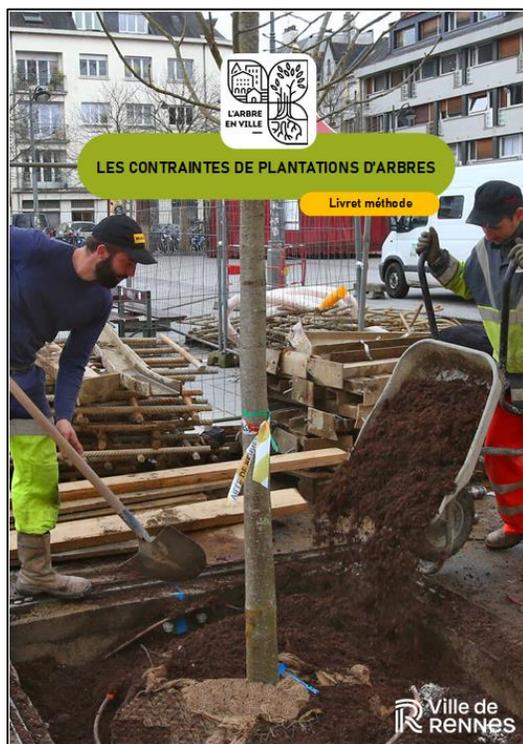


Tableau Excel pour centraliser l'intégralité des propositions

- Quartier
- Adresse du lieu exacte
- Plan de localisation
- Photos de la zone
- Objectifs de plantations : ombrage, paysage... etc.
- Type de plantation : arbre isolé, verger... etc.
- Commentaires éventuels



# Calendrier & dates clés

Recensement des sites par  
le groupe de travail citoyen  
en autonomie

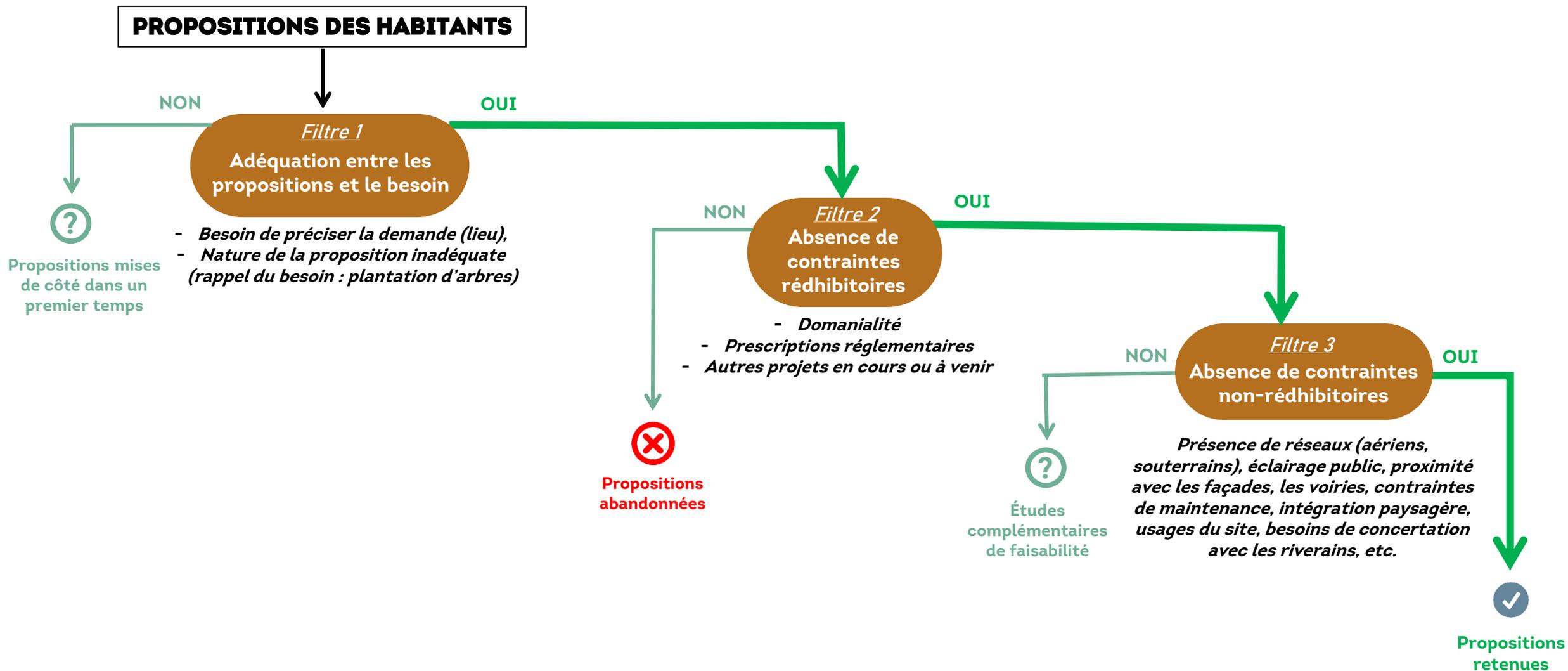
Analyse des propositions  
par la DJB



Les plantations retenues seront  
réalisées à partir de l'hiver 2024/2025



# L'analyse des propositions (à titre indicatif)



**Merci pour votre  
écoute**